

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2020-01-27

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 27<sup>ième</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-neuf à dix-neuf heure, s'est tenue la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présent : monsieur le maire JEAN-CÔMELEVESQUE mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, LOUISETTE BÉRUBÉ, PAUL-ANDRÉ FILLION, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE extraordinaire DU 22 janvier 2020**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Grief 1142-SLN-2019-01
4. Période de question
5. Levée de la séance

**2020-01-025**

#### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette propose l'ouverture de la séance.

**2020-01-026**

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louisette Bérubé d'adopter l'ordre du jour.

**2020-01-027**

#### **3. Grief 1142-SLN-2019-01**

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue à l'unanimité de ratifier la transaction intervenue entre les parties lors de la médiation pré-arbitrale tenue le 24 janvier 2020 dans le dossier de grief portant le numéro 1142-SLN-2019-01;

D'autoriser le maire, monsieur Jean-Côme Lévesque, à signer tous les actes et procédures nécessaires au règlement complet et final de ce dossier, pour et au nom de la Municipalité;

D'approprier les crédits budgétaires nécessaires au règlement de la transaction intervenue entre les parties lors de la médiation pré-arbitrale tenue le 24 janvier 2020 dans le dossier de grief portant le numéro 1142-SLN-2019-01, et ce, à même le budget de fonctionnement de la municipalité.

#### **5. Période de questions**

Monsieur le maire répond aux questions.

**2020-01-028**

#### **6. Levée de l'assemblée.**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement de lever la séance.

---

Jean-Côme Lévesque Maire

---

Jean-Noël Barriault, Directeur  
général et secrétaire-trésorier